

Le Relais Petite Enfance

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

LE RPE EST UN LIEU D'INFORMATIONS
ET D'ÉCHANGES POUR :

- Les parents
- Les professionnel.le.s petite enfance
- Les assistant.e.s maternel.le.s
- Les jeunes enfants
- Les acteurs et partenaires du territoire.

Vous êtes parents

- Pour vous accompagner dans votre recherche de modes de garde collectif et individuel
- Pour vous accompagner dans vos démarches administratives liées au mode de garde
 - Pour vous écouter et vous soutenir dans vos rôles de parents
- Pour vous accompagner dans votre rôle de parents employeurs

Vous êtes Assistant.e.s Maternel.le.s et/ou Garde à domicile

- Pour vous proposer des lieux d'échanges
- Pour vous accompagner dans vos pratiques,
- Pour vous informer sur vos droits et devoirs
- Pour vous accompagner dans vos démarches d'agrément.

Pour les enfants accueillis par un.e assistant.e maternel.le

- Proposer des temps de socialisation dans un lieu adapté et sécurisé
- Mise en place d'espaces de jeux et de créativité.

Avec nos partenaires et/ou acteurs du territoire :

- Créer du lien pour un plus juste accompagnement des familles
- Mutualisation des compétences et des actions.



INFORMATIONS PRATIQUES :

**LE RELAIS PETITE ENFANCE VOUS ACCUEILLE
ET VOUS PROPOSE**
des rendez vous sur des lieux de proximité du
territoire des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements
de Marseille

**POUR TOUTE INFORMATION,
merci de nous contacter par téléphone ou par mail**

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONSULTER
le planning du RPE sur le site www.laligue13.fr,
Rubrique Petite Enfance

POUR NOUS CONTACTER :

RELAIS PETITE ENFANCE PROTIS 15/16^{ÈME} :

Centre Social Estaque/Bassin de Séon
1 rue Jean-Jacques Vernazza 13016 Marseille
06 83 38 72 27 / rpeprotis1516@laligue13.fr

www.laligue13.fr



f t i in y @laligue13



Partenaire principal



VILLE DE
MARSEILLE

FÉDÉRATION
BOUCHES-DU-RHÔNE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Le Relais Petite Enfance

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PROTIS 15/16^{ème}



CENTRE SOCIAL ESTAQUE/BASSIN DE SÉON
1 rue Jean-Jacques Vernazza 13016 Marseille
06 83 38 72 27 / rpeprotis1516@laligue13.fr
www.laligue13.fr

ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S

**VOUS ÊTES ASSISTANT.E MATERNEL.LE
OU GARDE À DOMICILE ?
VOUS DÉSIREZ ACCUEILLIR UN ENFANT
DE MOINS DE 6 ANS À VOTRE DOMICILE
OU AU DOMICILE DES PARENTS EMPLOYEURS ?
LE RELAIS PETITE ENFANCE VOUS PERMET :**

De vous informer sur votre cadre de travail

- Convention collective
- Contrat de travail et d'accueil
 - Congés payés
 - Impôts...

De participer à un temps collectif
avec les enfants

Les professionnel.le.s de l'accueil individuel doivent s'inscrire auprès du RPE afin de participer au temps d'accueils collectifs avec les enfants.

D'enrichir votre pratique professionnelle

- Réunions d'informations et thématiques
 - Échanges entre professionnels
 - Entretiens individuels
- Informations sur vos droits en formation.

JEUNES ENFANTS

**DES TEMPS D'ACCUEILS SONT PROPOSÉS AUX
ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR L'ASSISTANT.E
MATERNEL.LE ET GARDE À DOMICILE.**

- Des temps de rencontres et d'échanges
 - Des temps d'éveils et de découvertes
 - Un lieu de rencontre
- Une expérience de socialisation en groupe dans un lieu sécurisant qui favorise les échanges entre enfants et adultes
 - Une ouverture sur l'extérieur
 - Un lieu de prévention.

LES PARENTS

**VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL
POUR VOTRE ENFANT ÂGÉ.E DE MOINS DE 6 ANS ?
LE RELAIS PETITE ENFANCE EST LA POUR :**

Vous apporter des informations et vous orienter
vers les différents modes d'accueils
existants sur le territoire

- Modes d'accueils individuels : assistant.e.s maternel.le.s, maison d'assistants maternels, gardes à domicile, gardes à domicile partagées
- Modes d'accueils collectifs : Multi Accueils Collectifs (M.A.C) associatifs et municipaux...

Vous accompagner quant aux questions
liées à la parentalité

- Lien avec des espaces d'accueils parents-enfants
- Temps de rencontres, d'échanges et d'accompagnement

Vous accompagner
dans votre rôle de parent employeur

- Contrat de travail
- Déclaration URSSAF
- Bulletin de salaire
- Procédure de rupture de contrat de travail
- Le départ en formation de votre Assistant.e Maternel.le.

Vous informer sur les prestations

- Renseignements sur les aides financières et fiscales
- Prestation Accueil Jeunes Enfants (PAJE)

PROFESSIONNEL.LE.S ET PARTENAIRES

- Repérer et identifier les besoins des familles et des assistant.e.s maternel.le.s
 - Observation du territoire
 - Partage de connaissances
- Participation au réseau petite enfance
- Mutualisation des compétences et des actions

Vous souhaitez devenir
assistant.e maternel.le agré.e
ou futur.e professionnel.le?

- Informations concernant les métiers auprès des jeunes enfants
- Informations concernant les démarches liées à l'agrément...

